FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Samedi 1er Mars 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

Où allons-nous ?

oooooooo

« Tant que nous perdons du temps, la livre monte », disait il y a quelques jours, au cours de la discussion parlementaire, M. Bokanowski, rapporteur du budget.

De son côté, M. Poincaré dénonçait comme une manœuvre antipatriotique la résistance à ses projets fiscaux.

Mais — ô cruelle déception ! — en dépit de l'éloquence de M. le comte de Lasteyrie — et du chef du Gouvernement — la livre montait, montait toujours...

Elle atteignit même cent cinq francs le jour où la majorité — une majorité qui fond un peu plus chaque matin, comme les neiges à l'approche du printemps, — accordait au Gouvernement les mesures qu'il réclamait.

Et ainsi se trouvait démontrée péremptoirement — si besoin était — toute la faiblesse, toute l'insuffisance, toute l'erreur d'une telle opération.

Que M. Poincaré s'interroge ! La livre était à son arrivée au pouvoir, le 15 janvier 1922, à 51 fr. 50. Depuis lors, qu'a-t-il fait de notre malheureux franc ?

« Chaque jour qui se passe avec la livre entre 90 et 100 francs accumule de nouveaux dangers », écrit l'organe de la Société d'études et d'informations économiques, — important groupement industriel.

Et ce journal énumère les conséquences inéluctables de cette situation, qui va sans cesse s'aggravant :

« Hausse des salaires, qui devient de plus en plus menaçante ;

» Relèvement des traitements des fonctionnaires et des retraités, qui ne pourra être refusé ;

» Augmentation des charges de l'Etat, qui créera le déficit, en dépit du double décime ;

» Inflation fiduciaire qui nous guette, justifiée, nécessaire, fatale, si l'on ne relève pas promptement le franc. »

Cette voix n'émane pas de milieux hostiles à M. Poincaré : elle s'élève, au contraire de groupements qui, en dépit des événements, lui marquent un indéfectible attachement.

Selon M. de Lasteyrie, le double décime doit procurer 4 milliards 700 millions.

Sera-ce suffisant pour écarter le péril, qui est apparu soudainement à nos gouvernants désemparés, le 14 janvier dernier, lorsque le franc s'effondra ?

Nous ne le pensons pas.

Il nous paraît non moins certain que le double décime, majorant notre budget ordinaire, — qui est de 23 milliards, dont 17 milliards proviennent des impôts indirects — frappera plus lourdement les classes laborieuses et les familles nombreuses.

Le coût actuel de la vie ne s'approche-t-il pas déjà de la courbe de 1920 ?

Le double décime, auquel viendront s'ajouter le relèvement des tarifs des chemins de fer, l'augmentation des taxes postales, etc., accélèrera encore la marche de cette hausse des denrées alimentaires, et avec elle s'accroîtra la misère.

Le franc, au cours de ces derniers jours, s'est quelque peu relevé et la livre, en dépit de la nervosité du marché, semble stabilisée autour de 100 francs.

Ce n'est point toutefois aux mesures fiscales de M. Poincaré que nous devons ce redressement des changes, mais bien plutôt à l'impression favorable produite par les bruits qui circulent sur l'issue de la conférence des experts et sur les mesures qui peuvent y être adoptées pour le règlement du problème des réparations.

Le change — en dehors de toute théorie d'économie — n'est-il pas, en effet, le signe de la confiance que se manifestent entre elles les nations ?

Et la confiance continue à ne point régner à l'endroit du gouvernement de M. Poincaré.

On ne lui pardonne pas, à l'extérieur, une attitude agressive, qui fut d'ailleurs désastreuse pour les finances du pays, de même qu'on ne lui pardonne pas, à l'intérieur, sa complaisance à l'égard des détrousseurs de la Nation.

M. Poincaré et sa majorité ne le comprennent point. Le réveil sera rude !

P. DELCOURT,
Conseiller général du Nord.

:: LIRE ::

En deuxième page :

Le bloc contre la vie chère : Commerçants et Consommateurs. — L'Enseignement technique dans le Nord.

En quatrième page :

Le « Réveil du Cinéma ». — La Journée sportive.

LE PHARAON

— Savez-vous, comment on l'a surnommé cette *vieille momie qui s'envoie 25 verres de vin rouge par jour ?*
— Non ?
— Tout en Cancans !

Les assassins du chauffeur

On retrouve, à Lille, trace de leur passage avant le crime. A nouveau, les témoins les reconnaissent

LE TRACE DE LA PISTE DES ASSASSINS — En haut : JEREMIE DARTOIS
En bas : ELISA LEGRAND

Nous avons hier, relaté l'arrestation à Utrecht, des assassins présumés du chauffeur de taxi lillois : Paul Lescure.

Nous devons dire à ce propos, qu'une erreur due à une mauvaise transmission téléphonique, s'était glissée dans l'orthographe des noms des deux bandits.

En réalité, l'homme se nomme Jérémie *Dartois* et non Dartoin et la femme Elisa *Legrand* et non Legrps, mais tous deux sont bien originaires, ainsi que nous l'avions écrit : le premier, de Popperinghe (Belgique) la seconde d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) et âgés respectivement de 21 ans.

DE NOUVEAUX TÉMOIGNAGES

Au cours de la journée de jeudi, les photos de Dartois et d'Elisa Legrand, ont été présentées par la brigade mobile, à des témoins qui n'avaient pu encore être joints. Ceux-ci ont été affirmatifs. Ce sont bien là, selon eux, les deux personnes qui occupaient la Berliet 1611-D-3 après le crime. D'autre part, M. Leuillier, le cabaretier du faubourg d'Arras, chez qui la femme au manteau de peluche beige, prit une consommation en compagnie de Lescure, peu de temps avant l'assassinat de ce dernier, a lui aussi déclaré avec conviction, qu'Elisa Legrand ressemblait *point pour point, à celle qui accompagnait chez lui le chauffeur* le lundi 4 février, vers 22 heures 35.

Il parait donc avéré cette fois, que l'on se trouve bien en présence des criminels recherchés depuis trois semaines.

LE COUPLE A LILLE

A plusieurs reprises, nous avons fait remarquer que les assassins du chauffeur Lescure, devaient connaître la ville de Lille et ses environs, pour qu'il leur eut été possible de préparer et de mettre à exécution leur forfait, ainsi qu'ils avaient fait. Or, M. Perny, chef de la sûreté lilloise, en consultant les fiches des garnis, a pu retrouver trace du passage dans la capitale des Flandres, de Dartois et de sa maîtresse ; les dernières fois qu'ils y logèrent, ce fut en décembre 1923 et au commencement de janvier 1924.

Tous deux descendirent notamment dans un café situé 8, rue Sainte-Anne, qui tient des chambres pour voyageurs. Lui et elle s'inscrivirent une fois sous leurs véritables noms et prénoms, une autre fois, sous ceux de Joseph Dartois et de Mme Dartois.

Dans ce café, on ne se souvient guère d'ailleurs de ces deux voyageurs de passage. La présentation de leur photo au cafetier, ne fit jaillir chez celui-ci aucun souvenir.

A noter que Dartois s'inscrivit sur la *fiche réglementaire, en qualité de chauffeur* d'auto et que sa maîtresse se donna comme sténo-dactylo. Cette dernière aurait d'ailleurs pendant un certain temps, exercé à Lille sa profession.

Bien entendu, les faits et gestes du couple lors de son passage dans cette dernière ville, vont faire l'objet d'une enquête minutieuse et sévère, qui n'est point prête d'être terminée...

LEUR AUTRE CRIME

On sait que de fortes présomptions pèsent également sur le couple Dartois-Legrand, concernant l'assassinat du chauffeur Maurice Fournier, commis à proximité d'Arras, le 29 décembre 1923.

Il est à présent établi qu'à l'époque où ce crime fut commis, Dartois résidait à Achicourt, près d'Arras. A ce sujet, M. Perny, a entendu hier des personnes qui lui ont fait d'intéressantes déclarations, paraît-il, déclarations qu'il serait pour l'instant prématuré de reproduire...

Contentons-nous donc d'enregistrer que l'affaire prend une bonne tournure et attendons patiemment la suite de l'enquête policière.

Quant aux deux inculpés, les formalités d'extradition, ne leur permettant pas de revoir la France avant quelques semaines. Il est vraisemblable que les intéressés ne doivent point être pressés de revoir les théâtres de leurs exploits.

DU SANG, AU MAROC

Madrid, 28. — Une dépêche officielle de Melilla annonce qu'un convoi a été attaqué à Tauria-Tausat, à Isonzazen et à Tizziassa.

L'ennemi a été rejeté partout avec pertes.

A Touriat-Tausat et à Isenlazen, les Espagnols ont eu six blessés ; à Tizziassa, ils ont eu quatre soldats tués et six blessés, dont deux grièvement.

Il y a eu huit indigènes blessés.

La livre à 104,15

La situation de notre franc redevient critique à l'extrême. Deux journées de détente semblaient avoir rasseuré ceux qui, à juste titre, s'affolaient du cours hélas bien bas de notre change ; mais voici que recommence une période dont on ne peut actuellement évaluer la durée et qui est marquée par une chute nouvelle et progressive de notre monnaie.

La livre sterling a atteint hier en Bourse de Paris, 104 fr. 15 ; le dollar, 24 fr. 27 ; le florin 201 ; le franc suisse 419,50. Mercredi, la livre avait été cotée 102,75 ; le dollar 23,90. C'est un bond qui est, certes, d'importance à déplorer pour ces dernières vingt-quatre heures !

Personne n'a plus besoin d'apprendre que cette chute de notre franc est une des conséquences de la politique de notre gouvernement ; son incapacité devant nos malheurs actuels est notoire.

Nos amis les belges ont trouvé un palliatif un remède peut-être à leur situation très comparable à la nôtre : ils ont invité leur ministère à plier bagage ; qu'adviendra-t-il chez nous ? Suivrons-nous leur exemple ?

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps froid et médiocre, vent de nord-est à nord-ouest, 4 à 8 mètres, ciel nuageux avec éclaircies et grêlonnées avec averses de neige, revenant le soir par le nord. Nouvelles chutes de neige prochaines, gelée minimum, moins 4° à moins 3° littoral.

TUE TOI ! DIT UNE MÈRE

Bordeaux, 28. — C'est une bien tragique scène que celle à laquelle assistèrent, mardi soir, à Bassens, les policiers de la brigade mobile. Voici les faits :

Le commissaire Pennavayre, chargé par le juge d'instruction Rochoux d'appréhender Salvat, âgé de 31 ans, secrétaire de la Mairie de Bassens accusé de détournements, se rendit, accompagné d'un inspecteur, au domicile de l'inculpé.

Mise au courant du motif de la visite des policiers, la mère de Salvat tenta de leur barrer le passage, puis cria à son fils : « On vient t'arrêter ! Tue-toi ! ». Et, avant que ceux-ci eussent pénétré dans la pièce où se tenait Salvat, une détonation retentit. Le malheureux s'effondra : il venait de se tirer une balle dans la tête, mais il ne s'était pas tué.

Affolée, la mère, voyant son fils baignant dans son sang et souffrant atrocement, supplia le commissaire de l'achever. On transporta, dans une ambulance automobile, le blessé à l'Hôpital Saint-André, où il est décédé mercredi matin.

PURCELL, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DES TRADE-UNIONS

Londres, 28. — M. Purcell, député ouvrier, vient d'être nommé président du Congrès des Trade-Unions, en remplacement de miss Margaret Popdfield, promue, comme on le sait, à la dignité de ministre.

EN DEUX LIGNES

Moscou. — Système métrique adop. dans usines, administrations et institut. de Russie.

Athènes. — Motion républic. réclam. déché. dynast. repoussée p. 192 v. contre 12 Chambre.

Hambourg. — Ouvriers chant. merit. refus. journ. 9 h. Lock-out Hambourg Lubeck Brème.

Gleiwitz. — Police a arrêté 70 personnes qui seront poursuivies pour haute trahison.

Un douzième au budget des dépenses recouvrables a été voté à la Chambre

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La discussion du projet de loi déposé par le Gouvernement et portant ouverture des crédits provisoires pour le mois de mars, au titre du budget des dépenses recouvrables, s'est déroulée aujourd'hui.

La discussion a permis à Inghels de renouveler à la tribune de la Chambre, des accusations relatives aux faits qu'il a déjà signalés et dont les Régions dévastées sont le théâtre.

Peu après ce fut au tour de Léon Escoffier de s'élever avec force contre les réductions apportées sur les crédits destinés aux départements sinistrés. Il fit part de ses craintes sur l'avenir de la reconstruction. Déjà l'année dernière on escamota un milliard du Crédit National ; on voudrait recommencer cette année. Mais le député du Nord n'entend pas se laisser abuser. Le Ministre des Finances a déclaré qu'il fallait encore trois ans et 39 milliards pour relever les ruines causées par l'envahisseur.

Il faudrait qu'il tienne parole et aux applaudissements de la Chambre Léon Escoffier déclara : « Un Gouvernement qui favorise les gros sinistrés au détriment des petits, c'est-à-dire des victimes les plus intéressantes puisque les plus pauvres, est indigne de la confiance des régions libérées ».

M. Reibel demeura coi devant cette intervention qui le gêna beaucoup et ce fut sans souffler mot qu'il écouta Léon Escoffier, dénoncer ensuite l'affaire des fers de la Ruhr détournés de leur destination spéciale.

Dans la journée, on attendit avec la plus grande impatience que la parole fut donnée à M. Buisson car on jugeait son intervention fort dangereuse pour le Président du Conseil, tout au moins pour l'un de ses ministres. Mais le pétard fit long feu.

M. Buisson fit preuve d'une grande élévation de sentiments malgré les agissements dont il a été victime de la part des royalistes en s'élevant contre des accusations scandaleuses visant Léon Daudet. Il n'y eut pas d'incident. D'ailleurs le député de Paris avait quitté la salle et son ami Jaroche M. Magne monta peu après à la tribune pour parler au nom de Daudet ; il le fit avec une telle maladresse que le Président du Conseil n'eut aucune peine à rallier la majorité autour de lui.

Cela fut fait pour le plus grand dépit de M. Maudel qui surveillait l'action avec un intérêt capital.

INGHELS S'ATTAQUE AUX ABUS

Paris, 28. — La Chambre a, dans sa séance de la matinée, discuté le projet du nouveau douzième pour le budget des dépenses recouvrables. INGHELS prend la parole.

Le député socialiste du Nord s'élève véhémentement contre la campagne menée par certains jurouaux des régions libérées pour faire croire que ce sont des députés du Midi ou du Centre, qui ont entrepris de faire échec à la loi de 1919, pour la réparation des dommages de guerre.

INGHELS. — Ce ne sont pas seulement les habitants de la France non envahie qui ont protesté contre les abus que j'ai dénoncés ; ce sont les victimes eux-mêmes et des spéculations régionalistes. Sur les 83 milliards de la reconstitution, 15 milliards seulement devaient aller aux petits sinistrés qui ont eu moins de 50.000 francs de dégâts, valeur 1914 et sur ces 15 milliards, 5 milliards ont été raflés par les acheteurs de bons de cession ; 75 autres milliards vont aux pillards de la reconstitution, qui exploitent la misère des régions sinistrées. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

INGHELS cite de nombreux chiffres pour établir que les abus sont incontestables et met en cause diverses firmes du Nord, notamment l'Office des dommages de guerre et l'Union des Sinistrés.

M. GROUSSAU les défend et estime la discussion inopportune

INGHELS n'en poursuit pas moins le dépouillement de nos dossiers et son collègue SAINT-VENANT appuie ses observations.

Le ministre des régions libérées se borne à répondre qu'il a toujours veillé à la stricte application de la loi et qu'il a ordonné les enquêtes nécessaires.

INGHELS, après avoir signalé particulièrement les abus auxquels ont donné lieu les bons de cession, conclut en disant que le désastre de notre franc est dû en partie aux manœuvres des profiteurs des régions libérées.

LES CRÉDITS SONT INSUFFISANTS DÉCLARE ESCOFFIER

ESCOFFIER rappelle qu'il faut encore 39 milliards pour achever à peu près la reconstruction des régions libérées. On avait annoncé que cette reconstruction se ferait en trois ans.

ESCOFFIER craint que les crédits accordés pour le budget des dépenses recouvrables soient insuffisants pour permettre que la reconstruction s'achève en trois ans. Si on considère le chiffre des crédits prévus pour 1924, on a le droit d'être inquiet, car il y a seulement 8 milliards de prévus et il y reste encore 39 milliards de dépenses à faire dans les régions dévastées.

Le ministre répond que le gouvernement continuera à faire appliquer de la façon la plus complète, la loi de 1919, promesse qui ne rassure pas ESCOFFIER qui fait part à la Chambre de ses craintes :

« Comment pourrez-vous, en trois ans, effectuer la reconstruction, puisque le budget ne prévoit que 8 milliards par an et que le montant des dépenses restant à faire, est de 39 milliards ? ».

LE MALAISE CROIT DANS LES RÉGIONS DÉVASTÉES

ESCOFFIER déclare que partout il y a eu des retards dans les payements.

Dans le seul département du Nord, il y a eu un décallage de 105 millions.

Il rappelle la décision prise à la fin du Congrès du bâtiment.

Ces Messieurs ne nous ont pas envoyé dire ; mais ils nous ont dit tout crûment : pas d'argent, pas de suisses !

Si vous ne voulez pas faire quelque chose pour nous, nous arrêterons la construction, car nous ne voulons rien perdre des millions que nous avons amassés dans les régions libérées.

ESCOFFIER rappelle que des fers venant de la Ruhr et destinés à la reconstitution des régions libérées ont été retrouvés par tonnes sur le port de Dunkerque et même à Yokohama.

Il proteste contre la négligence et l'incurie que ce fait révèle et le ministre promet une enquête et des sanctions.

LE GOUVERNEMENT A DONNÉ DE FAUX CHIFFRES

RINGUIER monte à la tribune pour affirmer *que lors de la discussion de sa proposition relative à la révision de certains dossiers de dommages de guerre, les chiffres apportés par le gouvernement étaient entièrement faux.*

Le gouvernement a prétendu qu'il s'agissait de 446 dossiers et de 10 milliards, alors qu'en réalité, le nombre des dossiers qui devaient être soumis à révision était de 4.333 pour six milliards.

Il importe que cela soit connu du Sénat, au moment où il va commencer la discussion.

LE VOTE

La discussion générale est close.

On adopte les articles du projet, puis l'ensemble du projet : douzièmes du budget des dépenses recouvrables pour le mois de mars 1924

La séance est ensuite suspendue jusqu'à 15 heures.

Lire en deuxième page : L'INTERPELLATION SUR L'AFFAIRE MARLIER-DAUDET

Un double drame à Lille

Au cours de la nuit, un neurasthénique tua sa compagne endormie. Il se donna ensuite la mort

Au centre : LA MAISON DU DRAME.
En haut : PIERRE LEEMANS — En bas : CAROLINE RODENS

Un drame rapide et silencieux, dont le tragique dénouement fut, seul, connu quelques heures plus tard, par la force des choses, s'est déroulé au cours de l'avant dernière nuit, au 94 de la rue Racine, à Lille, c'est-à-dire à quelques mètres du poste de police du 6e arrondissement.

Un homme a tué sa concubine d'un coup de pistolet, puis s'est ensuite donné la mort en se servant de la même arme.

On ignore exactement les raisons qui guidèrent le meurtrier, mais on a de bonnes raisons de croire que celui-ci, malade depuis un certain temps, a agi dans un accès de neurasthénie aiguë.

Nous publions ci-dessous, les détails qu'il nous a été possible de recueillir sur cette affaire.

UN SILENCE SUSPECT

Le 94 de la rue Racine, était habité, au rez-de-chaussée duquel se composait de trois pièces, par un faux ménage. L'homme, Pierre Leemans, 56 ans, cuisinier belge, exerçait la profession de savetier. Sa compagne, Caroline Rodens, 62 ans, ménagère, était de même nationalité. Les étages de l'immeuble servent de logement à d'autres locataires. Parmi ces derniers, se trouve Mme Françoise (Hiestes).

Hier matin, vers 8 heures, cette dame, très émotionnée, se présentait devant M. Bouchez, secrétaire du commissariat précité et lui faisait la déclaration suivante :

« Je n'ai pas encore aperçu aujourd'hui, ni M. Leemans, ni Mme Rodens. Au surplus, leur atelier qui habituellement est ouvert à cette heure depuis longtemps est encore fermé. Les persiennes en demeurent obstinément closes et au rez-de-chaussée on n'entend aucun bruit. A plusieurs reprises, j'ai appelé ces personnes, mais n'ai obtenu aucune réponse.

» Tout cela m'a paru anormal et je me suis empressée de venir vous en aviser... »

M. Bouchez, mit immédiatement au courant de cette déclaration, son chef M. Benoist, commissaire de police, qui se rendit sur les lieux. Les appels du magistrat étant, eux aussi, demeurés infructueux, un serrurier fut requis afin de crocheter l'une des portes du logement du savetier, ce qui fut fait promptement.

DEUX CADAVRES !

M. Benoist et son secrétaire, pénétrèrent d'abord dans la cuisine de l'habitation, laquelle prend jour sur une petite cour située au fond d'un couloir assez obscur. Tout y était parfaitement en ordre.

Les deux hommes passèrent ensuite dans la pièce centrale servant de chambre à coucher. Un triste spectacle les y attendait. Leemans et Caroline Rodens, couchés côte à côte dans leur lit et paraissant dormir profondément ne donnaient plus signe de vie. Leur visage était d'une paleur extrême. A la tempe gauche, la femme portait un petit trou par où avait coulé un long filet de sang qui s'était par la suite coagulé. L'homme, couché sur le dos, avait une blessure analogue, mais à la tempe droite cette fois. Il tenait encore en main, un pistolet à un coup, du calibre de 6 millimètres et dans le genre de ceux dont on se sert dans les stands de tir foraine.

L'arme, dotée d'un long et mince canon de 20 à 25 centimètres de longueur, paraît neuve.

M. le docteur Paré, requis par M. Benoist, constata officiellement le décès de Leemans et de sa concubine, décès qui, selon lui, remontait à environ 8 à 9 heures, les corps des défunts ayant déjà la rigidité cadavérique au moment de l'examen médical.

Les locataires de la maison interrogés, déclarèrent n'avoir rien entendu de suspect au cours de la nuit écoulée. Ils ajoutèrent que Leemans et son amie, locataires de la maison bien avant la guerre, étaient des gens paisibles et que jamais le bruit d'une dispute entre ceux-ci ne leur était parvenu.

LA CAUSE DU DRAME

Le Parquet de Lille fut, bien entendu, mis au courant à la première heure des faits que nous relatons, mais il ne descendit pas sur les lieux, l'action de la justice étant éteinte par suite de la mort du meurtrier.

Restait à établir la cause du drame. D'après les renseignements recueillis par le commissaire du 6e arrondissement, Leemans, souffrait beaucoup depuis quelque temps d'une affection des reins, ce qui l'avait rendu neurasthénique à un tel point, que vraisemblablement, il songea au suicide.

Peut-être pensa-t-il aussi que sa disparition mettrait sa compagne dans la misère et conçut-il alors, le projet de tuer celle-ci pendant son sommeil.

Caroline Rodens, fut en effet certainement frappée alors qu'elle dormait, car son visage ne portait aucune trace de douleur et la literie couvrant son corps n'était nullement dérangée.

Le savetier, lui aussi, dut succomber sur le coup, car tout était en ordre autour de lui.

Dans le logement des défunts très convenablement tenu, M. Benoit découvrit une certaine somme d'argent qu'il mit aussitôt en lieu sûr. Par les soins de ce magistrat, la vieille mère de Leemans qui réside à Bruxelles fut prévenue du deuil qui la frappait.

Quant à Caroline Rodens, on ignore si elle a encore de la famille à Lille, ou ailleurs.

Un triple drame à Paris

Un jaloux tua son ancienne maîtresse et la fille de celle-ci, puis alla se suicider dans le parc de St-Cloud

Paris, 28. — Une terrible scène s'est déroulée ce matin vers 8 h. 30, 7, avenue de Montespan.

Depuis le 15 janvier dernier, une famille comprenant la mère et deux filles, Mme Benedetti, née Albertine Curato, 39 ans ; ses filles Adelaïde, 18 ans, née à Nice, sténo-dactylo et Yvonne, 15 ans, occupait un logement situé au 6e étage.

Vers huit heures, ce matin, un ancien ami de Mme Benedetti, avec lequel elle était restée 12 ans environ, M. Pierre Gardone, âgé d'environ 40 ans et que Mme Benedetti avait renvoyé de chez elle depuis trois semaines environ, se présentait à nouveau à la porte de l'appartement de son ancienne amie.

La jeune Yvonne qui, seule avait terminé sa toilette, vint lui ouvrir, mais dès qu'elle aperçut Gardone, et sachant que chaque fois qu'il venait les scènes éclataient avec sa mère elle tenta de refermer la porte.

Gardone, d'une violente poussée, parvint à entrer et se dirigea aussitôt vers la chambre à coucher de Mme Benedetti.

UNE SCÈNE TERRIBLE DANS UNE CHAMBRE

Celle-ci, fatiguée, était encore couchée. Sa première fille, Adélaïde, terminait sa toilette.

Au bruit fait par Gardone en rentrant, Mme Benedetti se leva, mais avant qu'elle ait pu faire un geste, Gardone, qui avait un revolver à la main, lui tira deux balles de revolver à bout portant.

Atteinte au sein droit Mme Benedetti tomba dans les bras de sa fille Adélaïde, qui se trouvait derrière elle.

Tournant alors son arme vers la jeune fille, Gardone tira à nouveau deux balles qui atteignirent Adélaïde dans le ventre.

Elle tomba à son tour.

Pendant ce temps, la jeune Yvonne, prise de peur, s'était enfermée dans sa chambre, située un peu à l'écart. Bien lui en prit, car Gardone, aussitôt son crime accompli, tenta d'ouvrir la porte de la chambre de la jeune fille.

Ne pouvant y arriver, il prit la fuite aussi tranquillement qu'il était venu.

Quelques minutes après, la jeune fille n'entendant plus de bruit, sortit de sa chambre.

A la vue de sa mère et de sa sœur gisant à terre, elle poussa des cris qui attirèrent l'attention d'une voisine et de la fille de la concierge qui était dans les escaliers.

Celle-ci aussitôt prévint le commissariat de police voisin, qui ouvrit une enquête.

DE L'AMOUR APRÈS LA RUPTURE, DU DÉPIT PUIS, DES CRIMES

Des premières constatations, il ressort que le mobile du crime a été la jalousie. Gardone était resté amoureux de Mme Benedetti qu'il avait quittée. Il vint, par la suite, la relancer chez elle, mais sans résultat

Les résultats fournis sur la victime sont bons ; ceux concernant le meurtrier sont excellents.

Il travaillait très consciencieusement ; il ne laissait manquer de rien, ni sa maîtresse, ni ses filles.

Lorsqu'au mois d'octobre dernier, Mme Benedetti quitta le tailleur, celui-ci sembla prendre la rupture du bon côté, mais son amour pour la couturière n'en resta pas moins vif.

Devant le refus de Mme Benedetti, Gardone proféra des menaces : on sait comment il les mit à exécution.

UN CADAVRE SOUS LA NEIGE PRÈS DE « LA LANTERNE DE DIOGÈNE »

Paris, 28. — C'est vers une heure de l'après-midi qu'un habitant de Saint-Cloud, qui passait au lieu dit : La Lanterne de Diogène », dans le parc de Saint-Cloud, aperçut le cadavre de Gardone, à demi recouvert par la neige qui ne cessait de tomber.